



Commission d'enquête sûreté et sécurité nucléaires

La CFE-CGC dénonce le mépris affiché vis-à-vis des salariés de la filière nucléaire

Après avoir été auditionnée le 14 juin à l'occasion d'une table ronde des organisations syndicales, la CFE-CGC est stupéfaite par le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires qui vient d'être rendu public. **Le mépris affiché des salariés par la représentation nationale est ahurissant.**

Au-delà de l'amélioration continue en matière de sûreté qui caractérise l'industrie nucléaire française, la CFE-CGC est plus que jamais vigilante sur l'enjeu central que constituent les compétences et par conséquent l'attractivité de la filière, loin du nucléaire bashing dont certains font le commerce.

Il en est de même de l'exigence d'une politique de sous-traitance exemplaire, de la nécessité de disposer d'un dialogue social de qualité au sein des entreprises de la filière et de l'importance de la médecine du travail spécifique à l'industrie nucléaire, comme le reconnaît la commission d'enquête.

La CFE-CGC rappelle l'engagement des salariés de la filière au nom des valeurs de service public qui les caractérisent et sur le rôle que joue la qualité du dialogue social dans les entreprises du nucléaire. Puisque le facteur humain est au cœur des enjeux de sûreté, **la CFE-CGC regrette** qu'au-delà de l'enjeu de la sous-traitance qu'il met en exergue, **le rapport ne fasse aucune référence aux salariés de la filière nucléaire**, pourtant en première ligne sur les questions de sûreté et de sécurité ni aux auditions des organisations syndicales.

De plus, **devons-nous nous étonner que ce rapport fasse la part belle aux citations de ceux qui combattent ouvertement et par dogme l'industrie nucléaire ?**

Ce mépris vis-à-vis des salariés et de leurs représentants auquel s'ajoutent les nombreuses inexactitudes et imprécisions mises en avant lors de l'examen en commission le 28 juin, la CFE-CGC le dénonce avec la plus grande force.

Plus largement, la CFE-CGC considère que **c'est avant tout à l'État qu'il revient de créer les conditions pour que la filière nucléaire française soit en mesure de relever tous ses défis**, y compris en matière de sûreté et de sécurité.

Il lui revient d'agir en stratège industriel pour donner la nécessaire visibilité qu'exige une industrie du temps long comme le nucléaire, loin des incertitudes qui pèsent depuis trop longtemps sur l'avenir de cette filière. D'autant plus aujourd'hui que nous sommes dans l'attente des décisions sur la programmation pluriannuelle de l'énergie. Enfin, c'est sans compter sur la prédation actionnariale, via les dividendes, qui a fragilisé la capacité financière des entreprises de la filière nucléaire, en mettant sous contrainte tant les investissements que l'ensemble de la chaîne de sous-traitance.

Il lui revient enfin de bâtir une régulation cohérente avec les enjeux de cette industrie. C'est cette visibilité qui est nécessaire à la sérénité de celles et ceux qui travaillent dans l'industrie nucléaire et qui sont au cœur de la sûreté et de la sécurité.

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com

LA CFE ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS!

CFE-CGC ÉNERGIES
59 rue du Rocher
75008 PARIS
www.cfe-energies.com
presse@cfe-energies.com